

Chers élèves, chères familles,

J'espère que vos vacances se sont bien passées et que vous êtes prêt à reprendre le chemin de Fénelon-Notre Dame. Dès lundi nous vous accueillerons pour une nouvelle année scolaire que je vous souhaite pleine de réussite.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires pour préparer cette rentrée et démarrer une année studieuse et passionnante. Les personnels OGEC et les enseignants sont prêts à vous accueillir à la date et à l'heure prévues dans le tableau qui suit.

J'aurai le plaisir de vous accueillir afin de partager quelques informations. L'année scolaire sera comme à l'accoutumée placée sous le signe de la confiance, du respect et de la réussite. Nous vous accompagnerons bien entendu dans votre projet scolaire mais aussi dans votre construction personnelle afin de devenir de jeunes adultes complets, responsables et épanouis.

Je vous souhaite une belle année au sein de l'ensemble scolaire Fénelon-Notre Dame.

Philippe MISERY
Chef d'Etablissement

**ACCUEIL
LYCÉE**

UNE SEULE ENTREE ET UNE SEULE SORTIE

**au 36 rue Massiou
pour tous les élèves du Lycée**

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024	
2nde GT (Générales et Technologiques)	9h15 – 11h45
Premières GT	10h15 – 12h00
Terminales GT	10h45 – 12h30
---Il n'y aura pas de cours en dehors de ces créneaux---	

Programme Education Internationale : Début des cours la semaine du 9 septembre en fonction de l'emploi du temps des élèves.

JOURNEE D'INTEGRATION DES ELEVES DE 2^{nde} GT : VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024 de 8h à 17h30
 Courier d'information à la fin de cette circulaire.

**RÉUNION de
PARENTS**

Ces réunions se dérouleront sur le site du Collège 4^e-3^e,

accès UNIQUEMENT par la rue Marcel Paul

DATES (en Septembre)	HORAIRE	CLASSES CONCERNÉES
Mardi 24	17h15	2 ^{nde} GT
17h15 - Amphithéâtre du lycée (entrée possible rue Massiou) : présentation générale du niveau 17h45 : site collège 4 ^e 3 ^e : réunion par classe		
Jeudi 19	17h45	Premières Générales et Technologiques
Lundi 23	17h45	Terminales Générales et Technologiques

Ordre du jour : *présentation des programmes et des enseignants, recueil des candidatures à l'élection des Parents Correspondants de Classe (le document de candidature établi par l'Association de Parents d'Elèves de l'APEL sera communiqué via École Directe ultérieurement).*

Aux familles des élèves de 2^{nde} GT et 1^{ère} inscrits au PROGRAMME D'EDUCATION INTERNATIONALE :

Une présentation est prévue le soir de ces réunions **en salle d'étude 4^e-3^e (sous-sol) :**

Niveau 2^{nde} : vers 18h45, à la fin de la réunion de parents.
Niveau 1^e : à 17h15, avant la réunion de parents.

1 - RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

Chef d'Établissement : M. MISERY Philippe
Directeur Adjoint Lycée GT : M. BOUCHET Christian
Adjointe en Pastorale scolaire : Mme FALOURD Florence

Le **Responsable** de niveau, avec les **Professeurs principaux**, et par délégation du Chef d'Établissement, est l'un des **interlocuteurs privilégiés** des élèves et des familles :

RESPONSABLES DE NIVEAU (joignables via le secrétariat des élèves et des familles)	VIE SCOLAIRE (à prévenir en cas d'absence de l'élève)	Secrétariats des élèves et des familles
2^{de} GT Mme FIROAGUER Véronique	Vie scolaire Lycée Général et Technologique Tél : 05 46 41 22 53	Mlle GRANIER Aurélie ligne directe : 05 46 41 16 24 a.granier@fenelon-notredame.com
1^{ères} GÉNÉRALES et TECHNOLOGIQUES Mme DANGUY DES DESERTS Laëtitia		
TERMINALES GÉNÉRALES et TECHNOLOGIQUES Mme DESSIRIER Bénédicte		

Responsable Programme Education

Internationale : M. SEPEL Ken
Assistante de Direction Développement international : Mme MAZIN Isabelle / Mme BUIRE Stéphanie
Tél : 05 46 41 15 08 - s.buire@fenelon-notredame.com
Animatrice Pastorale : Mme FALOURD Florence
Conseillère Principale d'Éducation Lycée : Mme MORISSET Valérie
Assistante CPE Lycée GT : Mme BOUILLON Sylvie
Conseiller Principal d'Éducation 4^e-3^e et délégué prévention : M. BOULIE Romuald
Comptabilité des familles : Mme DE OLIVEIRA Anne-Marie - Tél : 05 46 41 07 21
a.deoliveira@fenelon-notredame.com

2 – VIE LYCÉENNE

Chaque élève recevra le jour de la rentrée le règlement intérieur du lycée général et technologique, qui lui sera commenté. Les parents devront également en prendre connaissance.

Des casiers sont mis à la disposition des élèves, dès le jour de la rentrée, moyennant une participation annuelle de 16 € qui sera ajoutée à la facturation annuelle. Si ce n'est déjà fait, la réservation est à effectuer auprès des bureaux de vie scolaire. Un cadenas devra être fourni obligatoirement par l'élève.

3 – CARTE D'IDENTITÉ SCOLAIRE

L'accès au self-service se fait à l'aide d'un **badge** qui sert également :

- . de **carte d'identité scolaire**,
- . d'**accès à l'établissement et au pointage des retards**,
- . de **carte de prêt et de photocopie au C.D.I.** (0,50 euros les 10 photocopies).

Ce badge est à conserver durant toute la scolarité en lycée. Les nouveaux élèves en lycée recevront leur badge le jour de la rentrée. **Les élèves déjà scolarisés dans l'établissement en lycée veilleront à avoir en leur possession le badge de l'an passé.**

En cas de renouvellement, la carte sera facturée 10€.



Le compte crédit « photocopies » est différent du compte « self ». La carte photocopie est préchargée de 1 copie (un minimum d'une copie est nécessaire pour toute impression).

4 – COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES : ÉCOLE DIRECTE

Il est possible, **grâce à la connexion Internet sécurisée** au service « Ecole Directe », de consulter numériquement, à tout moment, différentes données de la vie scolaire de votre (vos) enfant(s) scolarisé(s) en Collège et/ou en Lycée :

- . bulletins périodiques, certificat de scolarité,
i (à éditer ou à sauvegarder impérativement, aucun duplicata ne sera fourni) !
- . retards, absences, sanctions et punitions,
- . emploi du temps,
- . cahier de texte,
- ➔ . **carnet de correspondance (modalités d'utilisation communiquées ultérieurement), notamment pour le lien familles/enseignants**
- . accès direct aux livres numériques selon les disciplines
- . **consultation et règlement en ligne de la facturation (à partir de la fin du mois de septembre)**
- . paiement en ligne de la restauration pour les repas occasionnels 6^e-5^e



Ecole Directe dispose d'un module de messagerie sur laquelle nous attirons votre attention.

Il vous permettra de prendre contact directement avec les personnels administratifs.

L'établissement communique avec les familles en grande partie avec cette messagerie, elle est donc **à consulter très régulièrement.**

Les élèves disposent également d'un code d'accès à École Directe qui leur est propre (code distribué en classe si l'élève est nouvel arrivant). **Attention : le code famille n'a pas les mêmes fonctionnalités que le code élève. Il est important que chacun ait bien un compte École Directe actif.**

En cas de perte d'un code, le secrétariat des familles en charge du niveau de votre enfant pourra le réinitialiser.

D'autre part, il existe un système de communication par SMS adressés systématiquement à la personne identifiée comme « responsable principal » sur le dossier d'inscription. Si votre enfant est absent(e) sans motif, c'est cette personne qui recevra automatiquement sur son téléphone portable un message lui signalant son absence.

5 – RESTAURATION CAFÉTERIA LYCÉE

Notre service de restauration est assuré par un prestataire : la société SCOLAREST.

Les **formules de demi-pension** sont proposées pour **1, 2, 3, 4** (lundi, mardi, jeudi, vendredi) **ou 5** (avec le mercredi en plus) **jours** par semaine.

- ▶ Le choix définitif des régimes demi-pension sera pris en compte à partir du 21 septembre en fonction de l'emploi du temps et, pour des raisons d'organisation, doit se faire à jour fixe (un document sera à compléter la deuxième semaine de la rentrée). Avant cette date, les élèves pourront déjeuner sur place.
- ▶ Ce choix est fait pour l'année scolaire et ne pourra être modifié qu'à chaque trimestre scolaire (avant le 13 décembre pour le 2^e trimestre, avant le 11 avril pour le 3^e trimestre).
- ▶ Les élèves externes n'ont pas la possibilité de prendre de repas occasionnels.
- ▶ Pour des raisons d'hygiène et sanitaires, il n'est pas possible d'apporter son repas dans l'Établissement.

La cafétéria sera ouverte pour tous à partir du mardi 3 septembre de 9h15 à 10h15 et de 11h30 à 13h45 et le mercredi de 9h45 à 10h05. Les élèves peuvent déjeuner sur place ou à emporter.

Possibilité du « CLICK and Collect »

Sur son profil élève Ecole Directe, l'élève peut, s'il le souhaite, réserver son plat à l'avance avant minuit dans la rubrique « Commandes ». Les élèves s'assurent ainsi de la disponibilité du repas et évitent également les files d'attente aux heures de pointe.

« Payé – Consommé » :

Il est proposé aux élèves une liberté de choix de plats à différents prix. Dans cette démarche les élèves deviennent autonomes et responsables. Chaque plat est décompté au prix réel.

Un ticket mentionnant le détail et le solde de réserve est remis à chaque passage sur demande de l'élève. Ce solde est consultable en ligne, ainsi que la composition des repas via Ecole Directe.

L'élève a le choix entre :

- Un plat du jour (viande/poisson et légumes/féculents) avec la possibilité de se resservir en légumes/féculents pour un montant de 4,40 €
- Le repas à la carte :
 - Pastabox de 2,70 € à 3,05 €
 - Sandwichs chauds de 2,75 € à 3,25€
 - Sandwichs froids de 2,50 € à 2,95 €
 - Salades de 2,35 € à 3,05 €

En plus du plat du jour ou du repas à la carte, sont proposés des entrées (1.75 €), desserts (à partir de 0.95€), légumes féculents (à partir de 0.80 €) et boissons (à partir de 1.10 €).

5 formules sont également proposées :

1. Formule équilibre à 5.70€ (salade, laitage, fruit, boisson)
2. Formule gourmande chaude Pasta Box à 6.90€ (pasta box, frites, dessert, fruit, boisson)
3. Formule gourmande chaude sandwich à 7.90€ (sandwich chaud, frites, dessert, fruit, boisson)
4. Formule plat du jour à 7.90€ (salade, plat du jour, dessert, boisson)
5. Formule gourmande froide à 6.10€ (sandwich froid, dessert, fruit, boisson).

Le montant maximal autorisé par repas est fixé à 10.00 €.

MODALITÉS FINANCIÈRES :

La carte doit être préchargée avant de prendre les repas. Pour alimenter le compte de l'élève, plusieurs possibilités sont offertes :

- Soit par Ecole Directe en ligne avec règlement par carte bancaire.
- Soit en choisissant le forfait mensuel qui sera ajouté à la facturation (le choix se fait au trimestre).
- Soit directement auprès des secrétaires de pôles (espèces ou chèques).

6 – ASSURANCE SCOLAIRE

L'ensemble scolaire a souscrit auprès de la Mutuelle Saint Christophe Assurances, un contrat Protection Individuelle Accident. Ainsi, grâce à ce contrat de groupe, votre enfant est assuré en classe, sur la cour de récréation, au gymnase, à la cantine, à l'école, à la maison, en vacances, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

En revanche, nous vous rappelons que l'Assurance Responsabilité Civile (qui couvre votre enfant s'il est responsable de dommages causés à autrui, à l'intérieur ou en dehors de l'école) reste de votre ressort.

7- TRANSPORTS SCOLAIRES

Si vous n'avez pas effectué à ce jour les démarches de demande de carte de transport ou de renouvellement, les documents d'information sont disponibles auprès des sociétés de transport :

- Bus Yélo pour la Ville de La Rochelle et les communes de la Communauté d'Agglomération,
- Transports Nouvelle-Aquitaine pour les communes hors Communauté d'Agglomération.

8– LIVRES-FOURNITURES

La distribution des livres est assurée par l'association ARBS.

Vous trouverez en fin de circulaire l'information et le calendrier de distribution **(les élèves réinscrits qui n'auraient pas restitué leurs manuels l'an passé ont encore la possibilité de le faire à ce moment-là).**

Il est demandé d'en prendre soin, de les couvrir et **d'y inscrire le nom de l'élève**. Les livres non rendus à la fin de l'année seront facturés.

Les élèves disposeront, via l'application École Directe, d'un accès à la rubrique « manuels numériques ». Pour plus de confort, nous vous conseillons de télécharger les livres numériques sur votre ordinateur (ou tablette). Cela donne la possibilité de consulter les manuels sans connexion internet. Pour toute difficulté, les familles se rapprocheront du responsable de niveau.

Les lycéens ne disposent pas de listes de fournitures. Chaque enseignant fera part de ses besoins à la rentrée.

9- FONDS SOCIAUX

Les familles qui se trouvent dans une situation financière difficile (du fait, par exemple, du chômage, de la maladie grave ou du décès de l'un des Parents) au moment de la rentrée ou dans le courant de l'année, sont invitées à se signaler auprès du secrétariat de niveau ou de la comptabilité.

Toute situation exceptionnelle sera examinée lors d'un rendez-vous.

10 - BÉNÉVOLES EN PASTORALE

Il ne peut y avoir de proposition pastorale au profit des jeunes sans des adultes pour les aider à cheminer. Le concours des parents est essentiel à cette mission qui est aussi un appel à vivre son baptême.

L'accueil de tous, valeur prônée par notre projet éducatif, nous incite à inventer une multiplicité de chemins de rencontre avec les jeunes pour lesquels nous avons besoin de vous.

Si vous partagez ces convictions et envisagez d'en devenir acteur, nous vous invitons à contacter

Mme Florence FALOURD **au 05 46 41 97 03**
Adjointe en Pastorale Scolaire **ou f.falourd@fenelon-notredame.com**

11 – CALENDRIER PASTORAL - MESSE DE RENTRÉE

VENDREDI 30 AOÛT à 16h30, dans le jardin des écoles (site Chasseloup) messe de pré-rentrée proposée pour l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, personnels et familles).

MERCREDI 25 SEPTEMBRE à 8h, à la Cathédrale Saint Louis (place de Verdun) une **messe de rentrée** est proposée. Elle rassemblera collégiens, lycéens et familles qui le souhaitent.

Les groupes de pastorale : catéchèse, culture des religions, questions de vie, groupe de musique et pastorale ne commenceront qu'à partir du lundi suivant la messe de rentrée.

Autres dates à retenir :

Célébration de l'Avent	Mardi 3 décembre 2024	8h
Célébration de l'Action de Grâce	Vendredi 6 juin 2025	8h

Tous les jeunes et adultes sont libérés de cours afin de pouvoir participer s'ils le souhaitent à la messe ou aux célébrations. Lorsqu'elles ont lieu à 8h, les cours commencent pour tous à 8h55.

12 – CALENDRIER SCOLAIRE

	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	Vendredi 18 octobre 2024	Lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Vendredi 20 décembre 2024	Lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Vendredi 21 février 2025	Lundi 10 mars 2025
Vacances de printemps	Vendredi 18 avril 2025	Lundi 5 mai 2025
Pont de l'Ascension	Mercredi 28 mai 2025	Lundi 2 juin 2025
Vacances d'été	Vendredi 4 juillet 2025	

DISTRIBUTION DES LIVRES SCOLAIRES – rentrée 2024

Fénelon Notre-Dame – La Rochelle

Chers parents, chers élèves,

Votre établissement mandate notre Association ARBS afin d'assurer la distribution des manuels scolaires du lycée général et technologique (*manuels prêtés par l'établissement*).

Ainsi, vous trouverez ci-dessous les dates convenues pour la distribution des manuels de vos enfants. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires indiqués pour faciliter le déroulement des opérations.

Une équipe ARBS sera présente dans votre établissement scolaire aux dates et aux horaires suivants :

Jeudi 29 août 2024 FOYER 4 ^e 3 ^e <i>Merci de respecter au mieux les horaires</i>	Pour les entrants en Seconde	de 8H30 à 11H00
	Pour les entrants en Premières STI2D, ST2S et STMG	de 11H à 11H30
	Pour les entrants en Terminales STI2D, ST2S et STMG	de 11H30 à 12H
	Pour les entrants en Première générale	de 13H à 14H30
	Pour les élèves entrants en Terminale générale	de 14H30 à 16H30

➔ Une PERMANENCE de rattrapage pour toutes les classes aura lieu le mercredi 4 septembre de 9h30 à 12h30

***Si l'élève ne peut pas se déplacer,
il peut mandater quelqu'un pour récupérer son lot de livres.***

Bonne rentrée à tous !

Chloé Keravec
Responsable Exploitation – Unité U5

Siège : 72 Chemin de la Campagnerie CS 55055 – 59705 Marcq en Baroeul Cedex

www.arbs.com – Tél : +33(0)3 20 72 10 43 – Fax : +33(0)3 20 65 08 11

Amiens : 1 Allée de l'Albatros 80440 Glisy – Caen : 15 Rue Commodore Hallet, La Folie-Couvrechef 14000 Caen

Bordeaux : 3 Rue Ferdinand de Lesseps 33700 Mérignac – Nancy : 150 Rue Jeanne d'Arc 54000 Nancy

ARBS - Association Loi 1901 – SIRET 308 199 728 000 38 – APE 9101Z

Aux parents des élèves de 2^{nde} GT et Professionnelles JOURNÉE D'INTEGRATION

Madame, Monsieur,

Dans l'esprit de notre projet éducatif « Vivre et Grandir Ensemble », nous proposons aux jeunes de vivre une journée d'intégration **le vendredi 6 septembre à l'abbaye de Sablonceaux.**

L'objectif de cette journée est de permettre aux jeunes de tisser des liens entre eux ainsi qu'avec les membres de la communauté éducative qui les accompagneront au cours de ce cycle de 3 ans qu'ils entament.

Cette journée sera ponctuée par des ateliers choisis par les jeunes.

Organisation :

RDV à 8h00 à l'esplanade des parcs pour un départ en autocar.

Retour à l'esplanade des parcs à 17h30.

Le pique-nique est à prévoir par les élèves : penser à avoir de l'eau.

Afin de confirmer l'inscription de votre enfant à cette sortie, un document A SIGNER vous sera envoyé via Ecole Directe (sans cette autorisation, votre enfant ne pourra pas participer à la journée).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations dévouées.

Florence FALOURD
Adjointe en Pastorale

Véronique FIROAGUER
Responsable des 2de GT

Patricia GIRARDI
Sébastien FRÉBOT
Responsable des 2de Pro

COLLEGE

	% de réussite 2024	Répartition des MENTIONS	% de réussite 2023
CFG (Certificat de Formation Générale) 2 admis sur 2 candidats	100%		100%
<u>DIPLOME NATIONAL DU BREVET - SERIE COLLEGE</u> 206 admis sur 218 candidats	94,50% <i>dont 87,86 % de mentions</i>	30,09% TB 38,83% B 18,93% AB	98,4%
<u>DIPLOME NATIONAL DU BREVET - SERIE PROFESSIONNELLE</u> <u>3e PREPA METIERS</u> 18 admis sur 18 présents	100% <i>dont 83,33% de mentions</i>	11,11% TB 44,44% B 27,77% AB	100%

LYCEES

LYCEE GENERAL

BAC GENERAL	100 % <i>dont 86,17 % de mentions</i>	2,12% TB avec félicitations 23,40% TB 36,70% B 23,93% AB	100%
-------------	---	--	------

LYCEE TECHNOLOGIQUE

BAC STMG CGRH (Sc. & Techno. de Management et de Gestion)	100% <i>dont 50% de mentions</i>	37,5% AB 21,42% B	100%
BAC STMG MERCATIQUE	100% <i>dont 52,97% de mentions</i>	41,17% AB 11,76% B	100%
BAC ST2S (Sc. & Techno de la Santé et du Social)	100% <i>dont 42,85% de mentions</i>	35,71% AB 7,14% B	92%
BAC STI2D (Sciences et Techniques Industrie) option Génie Energétique	100% <i>dont 90,90% de mentions</i>	9,09% TB 27,27% B 54,54% AB	100%

LYCEE PROFESSIONNEL

CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF (ATMFC)	100%	-	100%
BAC PRO METIERS DE L'ACCUEIL	85,71% <i>dont 90% de mentions</i>	28,57% B 28,57% AB	91%
BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE option A : Animation et gestion de l'espace commercial	94,73% <i>dont 44,44% de mentions</i>	38,88% B 18,18% AB	91%
BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	100% <i>dont 60% de mentions</i>	6,25% B 50% AB	100%
BAC PRO ACCOMPAGNEMENT SOINS SERVICES A LA PERSONNE (ASSP) option B : En structure	89,28% <i>dont 72% de mentions</i>	4% TB 28% B 40% AB	94%
BAC PRO TECHNICIEN MAINTENANT DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES (TMSEC)	92,85% <i>dont 35% de mentions</i>	7,144% TB 14,28% B 14,28% AB	100%

POST BAC

BTS FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE option B : Froid et conditionnement d'air	64,28%		73%
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS option A : Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (SISR)	75%		80%
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS option B : Solutions logicielles et application métiers (SLAM)	87,50%		100%
BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL	57,89%		-